

Témoignage de Monsieur ETSE Kodjo Kadévi, Préfet de Zio sur la gestion de la crise du COVID-19

Le Togo est un pays de l'Afrique de l'ouest. Il est subdivisé en 5 régions économiques, 39 préfectures et 117 communes. La préfecture de Zio dont je suis responsable est subdivisée en 4 communes, 16 cantons et 457 villages avec une population estimée à 297.970 habitants en 2010 avec un taux de croissance moyen d'environ 2,9%.

Depuis la découverte du premier cas de la pandémie au covid-19 le 6 mars 2020, le gouvernement togolais a décrété un état d'urgence sanitaire avec des mesures exceptionnelles pour venir à bout de la pandémie. C'est dans ce sens que la coordination nationale de gestion de la riposte au covid-19 a été créée. Ainsi, pour suivre de près le respect scrupuleux de ces mesures et circonscrire l'évolution des cas éventuels, un comité local de gestion de la riposte au covid-19 a été créé dans toutes les préfectures.

Après sa mise en place, le comité local de la préfecture de Zio s'est mis au travail selon un plan articulé autour de quatre (04) axes principaux à savoir :

- La détection et gestion des cas ;
- La sensibilisation des communautés sur l'existence de la pandémie et les mesures de prévention ;
- La mobilisation des ressources pour soutenir la population dans l'application des mesures ;
- Le suivi des mesures.

Il faut souligner que le comité local de gestion de la riposte au covid-19 dans la préfecture de Zio est composé de dix (10) membres dont le Préfet de Zio (président), le Maire, le Directeur préfectoral de la Santé, le Commandant de Compagnie de gendarmerie, le Commissaire de police, le chef canton de la ville, chef-lieu de la Préfecture, le médecin chef secteur Militaire de la localité, la représentante des femmes, le représentant des jeunes et le représentant des syndicats.

I. La détection et gestion des cas

Jusqu'aujourd'hui, la préfecture a enregistré six (06) cas confirmés dont quatre (04) cas guéris et deux (02) actifs toujours sous surveillance médicale.

Lorsque des cas suspects sont signalés, des tests sont faits pour confirmer l'état sérologique du patient potentiel. Ces cas suspects sont pris en charge par les services sanitaires pour isolement dans des hôtels réquisitionnés à cet effet. Lorsque le test est avéré, le cas confirmé est transféré à un hôpital de la capitale pour des traitements adéquats ; lorsqu'il est négatif, le suspect est gardé en observation et surveillance médicale jusqu'à 14 jours avant d'être libéré.

Les mesures sont prises pour que les voyageurs et transporteurs soient suivis et puissent être testés dans la préfecture.

II. La sensibilisation des communautés

Sensibilisation radiophonique

Le comité local a eu à organiser des émissions sur la radio locale (Radio Horizon) pour rappeler les informations utiles sur la pandémie, les mesures de riposte sur le plan national et local pour mettre la population à l'abri de la pandémie au COVID-19. Au cours de ces émissions la parole est donnée à la population pour poser des questions d'éclaircissement et avoir plus d'informations sur la gestion de la pandémie au COVID-19 dans la préfecture de Zio. La diffusion en boucle des messages liés à la maladie et surtout à sa prévention sur la radio locale (Radio Horizon) et d'autres radios au sein des autres communes de la préfecture est également pratiquée.

Sensibilisation communautaire

Le comité local a élaboré un plan d'actions de sensibilisation communautaire dont l'objectif est d'intensifier la sensibilisation au niveau des communes. Cette sensibilisation a été exécutée dans les différentes communes au niveau des lieux publics. Les communes ont associé les comités de développement à la base (cantons et villages), les services sanitaires afin d'étendre la sensibilisation dans les coins les plus reculés de la préfecture.

Rencontre avec des différents groupes organisés

Le comité local a organisé des séries de rencontres avec les pasteurs, les responsables des ateliers de coiffure et de couture, les détenteurs de bars, les responsables de syndicats, les conducteurs de taximotos (zémidjans), les associations et ONG et les acteurs de l'éducation afin de leur rappeler le respect des mesures édictées par le gouvernement togolais.

III. Mobilisation des ressources

Cette mobilisation s'est basée sur la réception de dons (matériels de protection et de prévention et des vivres) et de soutiens provenant de l'Etat togolais, des organisations de la société civile et des particuliers.

- La subvention de l'Etat sur certaines denrées alimentaires dont le riz, la gratuité de l'eau ; la gratuité de la tranche sociale de l'électricité ; la baisse des prix du carburant ;
- La réception des dispositifs de lavage de mains, des bavettes, des savons liquides au profit des cantons de la préfecture de la part des Cadres & Députés UNIR ;
- La réception des dispositifs de lavage des mains, des masques chirurgicaux et des détergents au profit du CHR Tsévié, des CMS de Gbatopé et de Havé par JUS DELICE S.A. ;
- La réception de matériels de protection (dispositifs de lavage de mains, bavettes, gels, savons) par l'ONG SECAAR au profit du groupement agricole de Bolougan ;
- La réception de vivres et de cache-nez au profit communautés de Kotsokopé, Agbodjekpo et Tôkpo dans la commune de Zio³ par la CCIT & SUNFARMING ;
- La remise de vivres à l'orphelinat notre dame de Nazareth de Kovié par le Ministre du commerce, monsieur S. K. ADEDZE ;
- La réception de matériels de protection de Plan International Togo au profit des formations sanitaires de Gbatopé, Adangbé, Yobo-Sedzro, Havé et au COGES du canton de Gbatopé ainsi qu'à la préfecture de Zio, au CHR et à la Polyclinique de Tsévié ;
- La remise de vivres aux familles vulnérables de Tsévié par l'ONG DirectAid ;
- La réception des cache-nez made in Togo pour la Prison Civile de Tsévié, l'Ecole de police de Davié, l'Orphelinat Notre Dame de Nazareth de Kovié et les journalistes de la préfecture de la part de « Les Alumni du CRL YALI DAKAR » ;
- La remise des dons de dispositifs de lavage des mains, des savons, eaux de javels, des cache-nez, des thermo-flashes offerts par l'agence Turque TIKa au profit de la Commune de Zio⁴ ;
- La réception de cache-nez, de dispositifs de lavage de mains, des gels hydro alcoolique, des gants pour appuyer les unités de soins périphériques, les forces de l'ordre et de la sécurité ;

- La réception des dons de SODEZ, USYCORT, l'association JMMDT, Monsieur DJADJOU Lazare ;
- La réception des cache-nez pour les structures sanitaires de la part de la Coordination Nationale de Gestion de la Riposte au covid-19 ;
- La réception de dispositifs de lavage des mains de la part du groupe TEPEA-Architecture.

IV. Suivi du respect des mesures : descente sur le terrain

Le comité local de gestion de la riposte sous la conduite du Préfet de Zio a effectué une série de visites dans les administrations, les pharmacies, les supermarchés, les marchés et bien d'autres services publics pour s'assurer de l'application des mesures barrières édictées par le gouvernement togolais contre la pandémie au COVID-19 dans la Commune de Zio 1.

Des visites de suivi du respect des mesures barrières ont été faites à la Mairie de Commune de Zio2 et au centre médico-social de Mission-Tové.

A la réouverture des établissements scolaires, le Préfet s'est rendu dans plusieurs écoles pour constater la reprise effective des classes dans le respect scrupuleux des mesures barrières.

Une mission d'intensification de la sensibilisation et de suivi du respect des mesures barrières dans les quatre communes de la préfecture est également entreprise. Il s'agit de sensibiliser la population par le biais des maires, des chefs traditionnels, des leaders d'opinion, des comités de développement à la base, des responsables de l'éducation et des responsables de marché et constater l'application réelle des mesures barrières surtout le port de masques. Cette nouvelle phase de descente sur le terrain est justifiée par le constat de la baisse de l'application des mesures suite à l'allègement de certaines dispositions de protection dont le bouclage de certaines villes dont Tsévié.

Fait à Tsévié, le 16 JUL 2020



Kodjo Kadévi ETSE